Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 2 [i.e. 2-3]

Rubrik: La voix jurassienne
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les insectes et les formules magiques

par Jules Surdez

Depuis le milieu du XIXe siècle, semble-t-il, les campagnards ont commencé à moins s'intéresser que leur ancêtres aux insectes les plus communs de leur terroir. Les enfants délaissèrent peu à peu les formulettes magiques et les grandes personnes n'ajoutèrent plus guère foi aux anciennes superstitions auxquelles donnait lieu la vermine. Je ne parlerai ici que des croyances et des us encore plus ou moins vivaces.

A tout seigneur tout honneur. Disons d'abord quelques mots de la coccinelle, ou bête à bon Dieu, nommée aussi « berberate » et « Mairie-Djeain » [1].

Chacun connaît l'incantation psalmodiée par les enfants pour envoyer une bête à bon Dieu chercher le beau temps. La suivante a été recueillie dans le val Terbi :

« Evoule, evoule-te, Mairie-Djeain... Raimouenne le bé temps, demain »...

Voici celle des lessiveuses :

« Béte à bon Due, po le nom de Due, vais dirè â bon Due, que nos comptons faire lai bue [2]*, demain »...*

Les femmes doivent manger de la bouillie le jour de « Carimentran » [3], pour ne pas être piquées par les taons durant la fenaison.

Les cornes du cerf-volant (lucane, « cie ») préservent de la foudre la personne qui les porte sur elle.

Pour tirer une courtilière (« èrtè », graibeusse de tiëre, écrevisse de terre), il faut arrêter trois fois la charrue.

Si l'on détruit une fourmilière (fremiëre), une pièce de bétail de la ferme deviendra boiteuse.

Pour guérir une jaunisse, le malade doit avaler une boulette de farine qui a séjourné un certain temps dans une fourmilière.

Pour qu'une araignée inactive se mette à tisser sa toile (fernière), les enfants lui disent :

« Téche, téche, airaingne, po diaingnie tai métche » (tisse, tisse, araignée, pour gagner ta miche)...

Quand un enfant est malingre, on enferme une araignée dans une coquille de noix suspendue à son cou. Le malade guérira si elle n'est pas morte, au bout de sept jours.

« Saute, saute, bigorne — ou j'arrache tes cornes », disent encore les enfants, à une sorte d'araignée d'eau — l'hydromètre — pour la faire sauter. Ils disaient autrefois :

« Sâte, sâte, bigouëne — O qu'i traîs tes écouënes » (c'est-à-dire les deux pattes antérieures, qu'elle tend en avant). L'hydromètre se nomme cordonnier [4] dans le Clos-du-Doubs. Nous lui disions, dans mon enfance, pour qu'il se meuve plus rapidement :

« Couds pus vite, bé couédjinnie,
Po lai fieûle de lai Génie »
(Couds plus vite, beau cordonnier, pour la filleule de l'Eugénie.)

Je ne veux point revenir sur les taons (tévins) qu'« on envoie en moisson », en introduisant un fétu de paille (le « voulain » ou faucille) dans leur abdomen. Pour en faire sortir une nuée, du bois voisin, les enfants chantonnaient jadis :

« Taivins, taivins, paitchis trés tus di bâs — Venis pitiè nos bétes chus le dos ». (Taons, taons, partez tous du bois, venez piquer nos bestiaux sur le dos).

Quand un enfant était censé avoir des poux, ses camarades chantaient en chœur:

« Ran, plan, plan, des pouyes [5], des lents — Ton père les tue, tai mére les vend : — Ran plan, plan, ès t'aittendant — Es les s'mondraint ché yaîds le cent. » (Ran plan, plan, des poux, des lentes, ton père les tue, ta mère les vend, ran plan, plan, ils t'attendent, ils les offrent à six liards le cent [6].)

Le perce-oreille (ou forficule [7]) est un insecte dont l'abdomen porte deux crochets affectant la forme d'une pince à percer les oreilles des fillettes. D'aucuns croient encore que cet insecte peut crever le tympan. Pour le faire sortir de l'oreille, les petits villageois disaient jadis :

« Vïno â devaint l'heus, fouértchatte,
O bïn i prends mai chârpatte,
Po t'étrôcè lai quouatatte »
(Viens au-devant huis, fourchette, sinon je prends ma serpette, pour trancher ta petite queue.)

Si l'on écrase volontairement un cloporte [8], saint Antoine le venge en permettant que le chien ou le chat du coupable soit écrasé accidentellement. Pour qu'un cloporte se gîte, il suffit de murmurer :

« Pouéchelat, véchulat, lai raite se fot de tes paittes » (porcelet, tonnelet, la souris se moque de tes pattes).

Suivant leur couleur ou leur habitat, les papillons se nomment : paiperats, voulpés [9], foletats [10], soroillats [11], tavoillats, pavoilleux, pairpeuillats, voulévoulats ». Les grêlons de Saint-Fromond sont des éphémères, et les gros flocons de neige, les papillons de la montagne. Les « airmates » ou petites âmes sont de petits papillons blancs venant voltiger dans les maisons. Le macaon [12] est le plus beau de nos papillons diurnes. On le nomme aussi « brisac » ou marieur, et sa visite assez rare aux abords d'un logis, est considérée comme l'invitation à une noce.

Le grillon ou « grilla » s'appelle « guerion » dans le val Terbi. Son sifflement, qui annonce généralement la pluie, est souvent un présage de malheur ; le chant du grillon du foyer permet par contre d'augurer quelque bonheur. Le lundi est le jour des « grillats », des grelots, des grillons, parce que celui qui a trop bu la veille ressent un certain malaise qui lui fait ouïr des sifflements ou des « grelottements ».

« Nos voirirains les grillats â Revirat » (nous guérirons les grelots au retour de fête), conseille le dernier vers d'un vieux refrain. Les guérir, mais comment ? En buvant de nouveau avec plus d'excès encore, je pense, qu'au premier dimanche des « beniëssons » [13].

Il serait préférable de déguster le miel des abeilles, cet exquis produit « des chastes buveuses de rosée », dont nous

parle Victor Hugo, dans un de ses beaux poèmes. Le miel n'est-il pas une panacée ayant encore plus de vertus que le persil et le cerfeuil ? N'entre-t-il pas dans la composition de nombre de médicaments secrets ? Faut-il s'étonner que le fils aîné d'un défunt aille encore, ici ou là, crier aux abords d'un rucher :

« I airaîs bïn tieusin de vos aîchates » (j'aurai bien soin de vous, abeilles).

Jules Surdez.

[1] Marie-Jean. [2] La lessive. [3] Carnaval, Carême entrant. [4] Couédjinnie, crevoijie. [5] Poux blancs, biaincs pouyes. [6] *Semondre*, offrir, inviter les intéressés à des funérailles. [7] Poiche-aroille, fouértchattes. [8]-Mille-pattes, *truate* s.f., *pouéchelat*, porcelet de saint Antoine. [9] Signifie peut-être peau volante (vole peau). [10] Follets, petits fous, folâtres. [11] Petits soleils, étoiles. [12] Le plus beaux de nos papillons diurnes, aux ailes jaunes marbrées de noir, bordées de bandes bleues à ocelles rouges. [13] La dédicace, la « bénichon », la fête de la paroisse.

Les Brandons

Dans le Jura-Nord, la fête des Brandons, communément appelée «Les Fèyes», a conservé son antique prestige.

Le soir du premier dimanche de carême, on voit s'allumer sur la cime des monts et sur les pentes des vallées les pyramides de bois sec, de fagots, de branches, édifiées avec soin, selon un rite immuable, par des jeunes gens dévoués et des hommes expérimentés. C'est « la tchavoinne » (du vieux français chevanne, chevanton, qui a le sens de feu de joie) surmontée du « mai » (sapin) planté solidement en terre et la surpassant d'une vingtaine de mètres.

Autour du foyer dont les flammes blondes ou rutilantes allongent leurs panaches géants, des flambeaux s'allument. Ce sont les « fèyes » (torches de bois léger) que garçons et filles font tournoyer.

Farandoles et rondes s'organisent autour de la flambée. Chants et refrains se succèdent. Dans certains villages, des masques symbolisant les diables attisent le feu.

Lorsque feu et fèyes s'éteignent, la foule des curieux redescend au village. C'est le moment de déguster les délicieux beignets des ménagères : « Pies-d'tchievre, oriates, crâpés », arrosé comme il convient... La chanson le dit si bien :

Déchandans vite en l'hôtâ,
Lai tâle ât tote tieuvie
De pies-d'tchievre et de begnats
Que poétchant brâment envie.
Boyans bïn
Le bon vïn
Que faît voûere lai vie en rose ;
Ç'ât, mâtïn !
Pou lai fïn
Moyou que tote âtre tchôse !

Descendons vite à la maison,
La table est toute couverte
De pieds-de chèvre et de beignets
Qui portent rudement envie.
Buvons bien
Le bon vin
Qui fait voir la vie en rose ;
C'est, mâtin !
Pour la fin
Meilleur que tout autre chose !

Mais d'où vient donc cette antique coutume ? Dans l'ouvrage *Fête légendaires du Jura bernois*, nous lisons ce qui suit : « Tout porte à croire que la fête des Brandons remonte au temps du paganisme, aux cérémonies que les Celtes, nos pères, célébraient en l'honneur de l'astre du jour... L'usage d'allumer des feux à certaines époques de l'année était très répandu dans l'antiquité. »

L'Aidjolat.